



Montage - Démontage :

jours – heures – conditions d'accès des véhicules

► POUR LES INSTALLATEURS

- Tous les installateurs devront être identifiés pour pouvoir accéder sur le Salon.

Des PASS INSTALLATEURS seront adressés aux installateurs qui en feront la demande par email à Mme Jackie PEULT (j.peault@parc-expo.com) à partir du 16 août 2022. En retour, ils recevront un lien internet avec un code unique pour éditer leur badge d'accès. Ces pass seront obligatoires pour accéder au site d'exposition et devront être utilisés dans les conditions mentionnées.

- L'exposant doit informer son installateur de cette disposition.

► POUR LES EXPOSANTS en Air Libre et sous Halls

- MONTAGE : du jeudi 08/09 au dimanche 11/09 inclus

> Tous les matériels en Air Libre doivent être mis en place avant le dimanche 11/09 à 20h.

- DÉMONTAGE : du jeudi 15/09 à partir de 20h (accès aux véhicules légers uniquement à partir de 22h30) au lundi 19/09 inclus

> Des macarons « MONTAGE-DÉMONTAGE » correspondant aux jours et dates indiqués ci-dessus vous seront envoyés par courrier.

► POUR LES EXPOSANTS sous Halls

- MONTAGE du LUNDI 12 SEPTEMBRE :

> Le lundi 12/09, chaque exposant ne pourra avoir présent, à l'intérieur du Parc-Expo, qu'un seul véhicule à la fois, véhicule léger ou camionnette. **L'accès aux semi-remorques est interdit.**

La durée de stationnement à l'intérieur du Parc sera au maximum de 2 heures.

> A cette fin, un « PASS - LUNDI » sera adressé à chaque exposant, en même temps que les macarons « MONTAGE - DÉMONTAGE ».

> A son entrée, le chauffeur remet le « PASS-LUNDI » à l'agent de contrôle, qui lui délivre une contre-marque précisant l'heure d'entrée.

> A la sortie, par la porte B, l'agent de contrôle récupère la contremarque et remet un nouveau « PASS-LUNDI » au chauffeur, qui pourra l'utiliser à nouveau pour un autre véhicule de l'exposant.

Pour faciliter le transport des colis, des «diablos» seront mis à la disposition des exposants aux entrées D et H :

- le lundi 12/09 : de 8h à 18h

- le mardi 13, mercredi 14/09 : de 7h30 à 12h

- le jeudi 15/09 : de 7h30 à 12h et de 20h à 22h30

► STANDS À ÉTAGE - MEZZANINES

Si vous souhaitez édifier un étage sur votre emplacement, vous devez faire une demande préalable d'autorisation de construire avant le 30 juin 2022. Pour ce faire, demandez de suite le formulaire concernant cette autorisation à :

Mme V. LANCELOT - Tél. 02 23 48 28 92 - v.lancelot@space.fr

► POSITIONNEMENT DES ARRIVÉES ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES SUR VOTRE STAND

Si l'organisation de votre stand implique un positionnement précis de l'arrivée électrique ou téléphonique, indiquez-le sur le plan de votre stand que nous vous transmettons, en nous le retournant, avec la localisation souhaitée, avant le 31 juillet 2022. En fonction des diverses contraintes techniques, nous ferons le maximum pour satisfaire votre demande. Les demandes ultérieures ne pourront pas être prises en compte.

Montage - Démontage : jours – heures – conditions d'accès des véhicules



► MONTAGE

Tous les véhicules devront sortir du Parc le dimanche 11/09. **Le lundi 12/09, l'accès à l'intérieur du Parc sera interdit aux camions semi-remorques.** Le déchargement du matériel se fera près de la porte G.

Deux manutentionnaires (frais à votre charge) seront à votre disposition. L'accès piéton est autorisé durant la période de montage sur présentation d'un badge exposant ou du macaron « Montage - Démontage ».

	Avant Jeudi 8/09	Jeudi 8 - Vendredi 9 - Samedi 10/09		Dimanche 11/09	Lundi 12/09		Lundi 12/09
Moyen d'accès	TOUS VÉHICULES	TOUS VÉHICULES		TOUS VÉHICULES	VÉHICULES LÉGERS ET CAMIONNETTES		Camions SEMI-REMORQUES
		Installateurs	Exposants	Installateurs Exposants	Installateurs	Exposants sous halls uniquement	Installateurs Exposants
Portes d'entrée du Parc-Expo	B	A - C - G	A - C - G	B	A - C - G	A - C - G	ACCÈS INTERDIT À L'INTÉRIEUR DU PARC
Porte de sortie	B	B	B	B	B	B	
Horaires	8h - 18h	8h - 19h	8h - 19h	8h - 19h	7h30 - 20h	7h30 - 20h	
Documents indispensables pour entrer dans le Parc-Expo	<i>Sur dérogation</i> Voir disponibilité pour accès hall auprès de M ^{me} V. Lancelot : v.lancelot@space.fr	« PASS-INSTALLATEUR » + « BADGES D'ACCÈS » à demander au Parc-Expo : j.peault@parc-expo.com	MACARON « MONTAGE DÉMONTAGE » envoyé par courrier aux exposants ET BADGE EXPOSANT	« PASS-INSTALLATEUR » + « BADGES D'ACCÈS » ou MACARON « MONTAGE DÉMONTAGE » ET BADGE EXPOSANT	« PASS-INSTALLATEUR » + « BADGES D'ACCÈS » à demander au Parc-Expo : j.peault@parc-expo.com	« PASS-LUNDI » envoyé en 1 exemplaire à chaque exposant des halls ET BADGE EXPOSANT	

Emplacements en AIR LIBRE :

- > **Tous les matériels des stands en air libre doivent être en place avant le dimanche 11/09 à 20h.**
- > En cas d'impossibilité majeure, et après accord de dérogation du SPACE, installation le lundi 12/09.
- > Un quai de déchargement est disponible Parking C à côté de la Porte G.
- > Pour louer un bungalow ou une tente, voir fournisseurs.
- > Le piquetage des tentes ou chapiteaux est interdit sur le Parc Expo de Rennes. La remise en état de la dégradation du sol bitumé (trous...) sera facturée à l'exposant.

► DÉMONTAGE

	Jeudi 15/09		Vendredi 16/09 Samedi 17/09	Dimanche 18/09	Lundi 19/09
Moyen d'accès	VÉHICULES LÉGERS UNIQUEMENT		TOUS VÉHICULES	TOUS VÉHICULES	TOUS VÉHICULES
	Installateurs	Exposants	Installateurs Exposants	Installateurs Exposants	Installateurs Exposants
Portes d'entrée du Parc-Expo	A - G		A - C - G	B	A - C - G
Porte de sortie	B		B	B	B
Horaires	NON AUTORISÉS		16/09 : 7h30 - 19h 17/09 : 8h - 19h	8h - 19h	8h - 19h
Documents indispensables pour entrer dans le	NON AUTORISÉS		Macaron « MONTAGE DÉMONTAGE » (identique Montage) ET BADGE EXPOSANT	« PASS-INSTALLATEUR + BADGES D'ACCÈS » ou MACARON « MONTAGE DÉMONTAGE » ET BADGE EXPOSANT	« PASS-INSTALLATEUR + BADGES D'ACCÈS » ou MACARON « MONTAGE DÉMONTAGE » ET BADGE EXPOSANT

PENDANT LE SPACE : mardi 13 – mercredi 14 – jeudi 15 septembre

Accès au parc des expositions à pied, avec le badge « EXPOSANT », à partir de 7h30 : portes : A – B – D – H